

Objet numéro ... :

Présenté par :

Le groupe de travail gestion de groupe

Nature de l'objet :

Proposition / recommandation concernant la jeunesse

Titre :

Introduction d'une formation sur le travail en groupe et les compétences relationnelles au secondaire II

Entité concernée :

Le Canton de Genève et le Département des institutions et du numérique (DIN)

Public cible :

Les élèves du secondaire II (collèges, écoles de culture générale, écoles professionnelles).

Pourquoi ?

Ce projet fait suite aux constats suivants :

- Les élèves travaillent régulièrement en groupe durant leur scolarité, mais sans avoir appris comment bien collaborer.
- Il arrive souvent que les travaux de groupe soient déséquilibrés ou source de tension.
- Dans la vie professionnelle comme dans la vie quotidienne, savoir coopérer est indispensable.
- Le système scolaire actuel ne propose pas de formation pour développer ces compétences humaines essentielles.
- De plus en plus de formations et d'employeurs valorisent les « soft skills » comme la communication, la gestion de conflits ou le travail d'équipe.

Quoi ?

Le Conseil de la Jeunesse propose les mesures suivantes :

- Mettre en place un module obligatoire mais non noté dans toutes les filières du secondaire II.
- Ce module aurait une durée indicative d'environ 10 heures sur une année scolaire.
- Il aborderait les bases du travail en groupe et des compétences relationnelles, comme :

- La communication et l'écoute active
- La coordination
- Le leadership collaboratif
- La répartition des rôles dans un groupe
- La résolution de conflits
- La gestion du stress et des émotions au sein du groupe
- La prise de décision collective

Le format serait participatif, interactif et basé sur des mises en situation concrètes, afin de favoriser l'apprentissage par l'expérience.

Où ?

Ce module serait mis en place dans tous les établissements du secondaire II du canton de Genève. Il est envisageable de faire une phase "test" dans certains établissements volontaires, avant de généraliser ce cours.

Échéances :

Le Conseil de la Jeunesse recommande une mise en place rapide.

Un projet pilote pourrait être testé dès la prochaine rentrée dans certains établissements volontaires, en vue d'une généralisation.

Exposé développé des motifs qui ont amené à présenter l'objet :

Ce projet est né d'un constat partagé par de nombreux jeunes : le manque d'outils concrets pour bien fonctionner en groupe, malgré la fréquence de ces situations à l'école et leur importance dans la vie professionnelle.

Apprendre à coopérer, à gérer les conflits, à s'exprimer et à écouter sont des compétences fondamentales dans notre société.

Intégrer ces apprentissages dès le secondaire II permettrait de mieux préparer les jeunes à leur avenir professionnel et personnel.

De nombreuses études soulignent l'importance des "soft skills" dans le monde du travail, et leur intégration dans les parcours scolaires est une tendance croissante dans plusieurs pays. Genève a l'opportunité de prendre une longueur d'avance en Suisse en intégrant ces cours, permettant à la jeunesse d'acquérir des compétences clés pour le futur.

Description détaillée de l'objet

Le Conseil de la Jeunesse propose les mesures suivantes :

- Mettre en place un module obligatoire mais non noté dans toutes les filières du secondaire II.
- Ce module aurait une durée indicative d'environ 10 heures sur une année scolaire.
- Il aborderait les bases du travail en groupe et des compétences relationnelles, comme :
 - La communication et l'écoute active
 - La coordination

- Le leadership collaboratif
- La répartition des rôles dans un groupe
- La résolution de conflits
- La gestion du stress et des émotions au sein du groupe
- La prise de décision collective

Le format serait participatif, interactif et basé sur des mises en situation concrètes, afin de favoriser l'apprentissage par l'expérience.